

29/03/2022

RAPPORT

EVALUATION APPROFONDIE EDUCATION



Un agent de la DNDS expliquant l'objet de l'évaluation aux membres de la communauté

Mariame Niamassoumou, Chargée de suivi-évaluation
ONG AMSODE



Sommaire

I.	Introduction.....	2
II.	Méthodologie.....	2
III.	Résultats de l'évaluation.....	2
1.	Situation démographique.....	2
2.	Education.....	4
3.	Protection.....	7
IV.	Recommandations générales.....	8
V.	Conclusions.....	9



I. Introduction

Cette évaluation, initiée par UNICEF et l'ONG AMSODE, fait suite aux évaluations sectorielles des différents clusters dont celui de l'éducation dans le cadre de la préparation de la relocalisation des PDI du site de Faladié vers celui de Sénou.

Il est à noter que le gouvernement souhaite évacuer les personnes occupant le site de Faladié. La décision de relocalisation fait suite à un incendie qui s'est déclaré le lundi 21 février 2022 sur le site. Une grande partie du camp a ainsi été consumée par les feux. Il n'y a pas eu de perte en vie humaine.

Notons que c'est la deuxième fois que le site PDI de Faladié enregistre un incendie. Pour rappel, le premier incendie était survenu en avril 2020.

II. Méthodologie

Les données ont été collectées par les Volontaires AMSODE appuyés par la chargée de suivi et évaluation, responsable de l'évaluation, sous le contrôle du responsable profilage de la Direction Nationale du Développement Social. Les agents ont été introduits par la responsable de l'évaluation auprès des leaders communautaires.

L'outil utilisé est inspiré de la section Education de l'outil d'enquête du MSNA. Le formulaire a été transposé sur le compte Kobo Toolbox de l'ONG AMSODE et déployé sur les smartphone de collecte.

Pour des questions de disponibilité et de leurs rôles d'éducatrice, l'enquête a concerné les femmes. Quelque cas d'absence a été constaté, ainsi le mari fut interviewé.

Les données ainsi collectées ont été traitées et analysées grâce à Excel.

III. Résultats de l'évaluation

1. Situation démographique

Il y a 240 ménages sur le site dont 806 personnes (122 hommes, 200 femmes, 484 enfants de moins de 18 ans (257 filles et 227 garçons)).¹

1.1. Quel est le sexe de l'enquêté

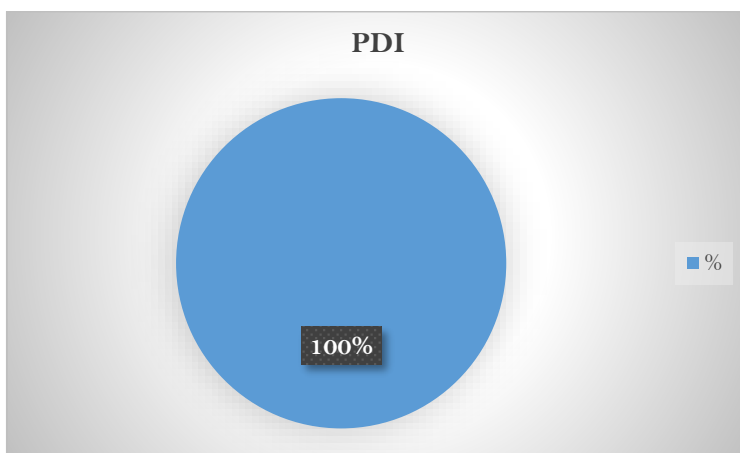
Sexe de l'enquêté	Nombre	
Masculin	6	97% des répondants sont des femmes. Cela s'explique par l'absence des chefs de ménage (partis chercher le prix du condiment).
Féminin	196	
Total	202	

¹ Données DNDS Avril 2021

1.2. L'âge de l'enquêté

Tranche d'âge des enquêtés	Nombre	%
18-25	45	22
26-40	104	51
41-59	38	19
60 et plus	15	7
Total	202	100

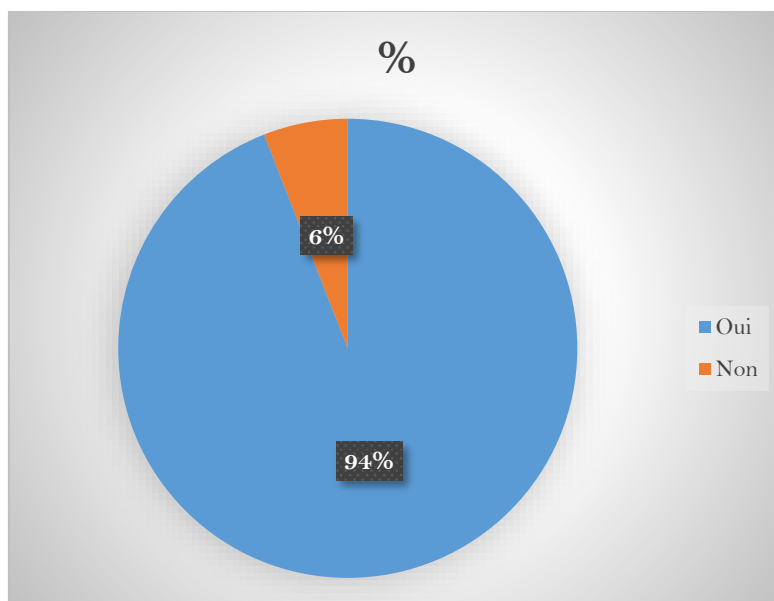
1.3. Groupe de population appartenant les ménages :



100% des personnes enquêtées sont des PDI.

2. Présence d'enfant dans le ménage

a. Présence d'enfant de 0 à 18 ans dans le ménage



94% des répondants ont au moins un enfant de 0 à 18 ans dans leur ménage.

b. Situation des enfants en âge scolarisable

La situation des enfants par sexe et tranche d'âge, selon les résultats des interviews, se présente comme suit :

Sexe / Tranche d'âge	Nombre	Taux
Filles de 3 à 5 ans	95	16,70
Garçons de 3 à 5 ans	73	12,83
Filles de 6 à 11 ans	135	23,73
Garçons de 6 à 11 ans	99	17,40
Filles de 12 à 17 ans	72	12,65
Garçons de 12 à 17 ans	95	16,70
Total	569	100,00

3. Education

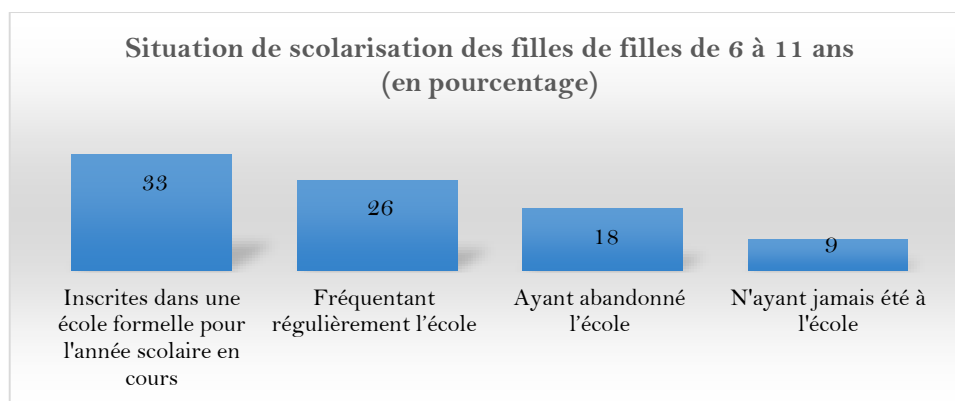
3.1. Vue d'ensemble de la situation scolaire des enfants de 06 à 17 ans

Selon les résultats de l'évaluation, les proportions d'enfants et jeunes en dehors du système éducatif sont très élevées. Sur 401 enfants âgés de 6 à 17 ans recensés, seuls 116 sont inscrit(e)s à l'école et 88 fréquentent régulièrement l'école pour l'année scolaire en cours, soit une proportion respectivement de 28,92 % et de 21,94 % des enfants en âge de scolarisation du site, ce qui est bien en deçà du taux de scolarisation national.

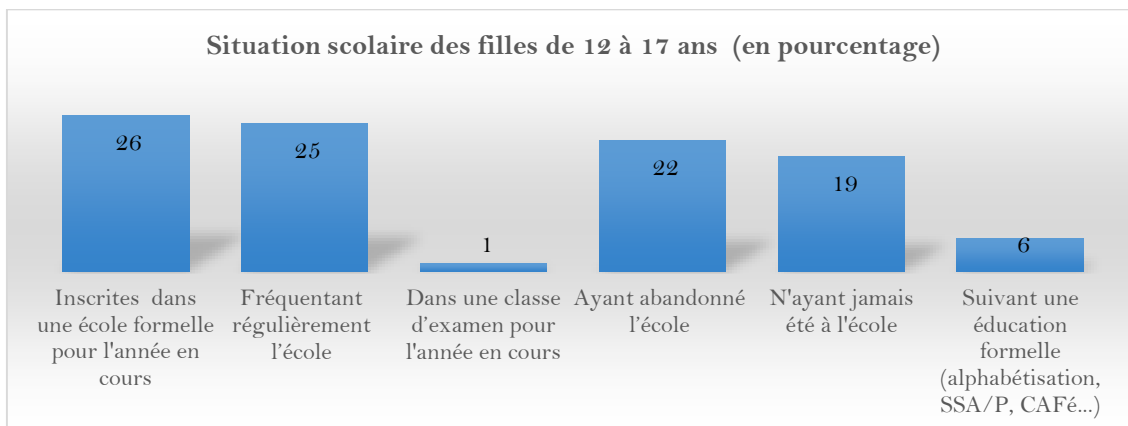
De plus 59 suivent une éducation non formelle (alphabétisation, SSA/P, CAFé...), 71 ont abandonnés l'école, et 61 n'ont jamais été à l'école.

3.2. Données par sexe et tranche d'âge

3.2.1. Données sur les filles de 6 à 11 ans

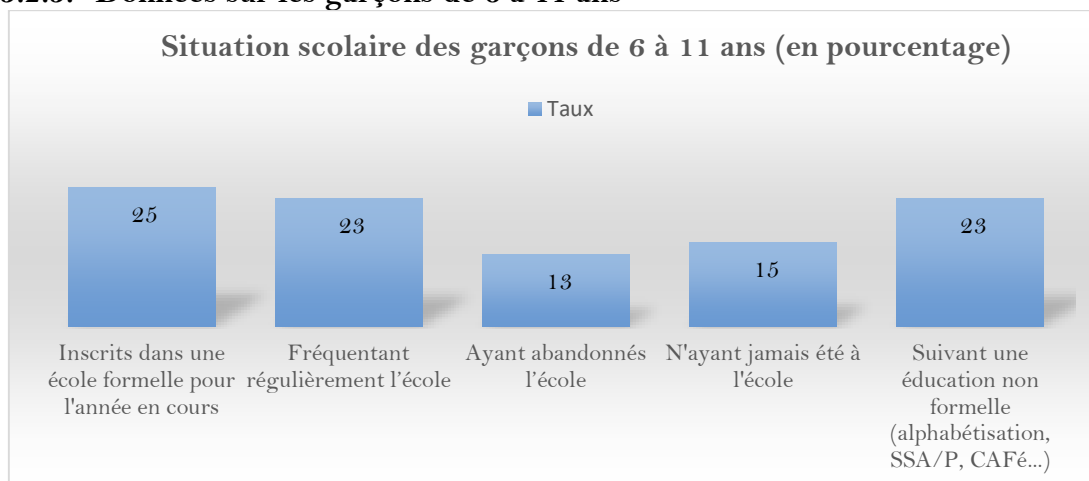


3.2.2. Données sur les filles de 12 à 17 ans

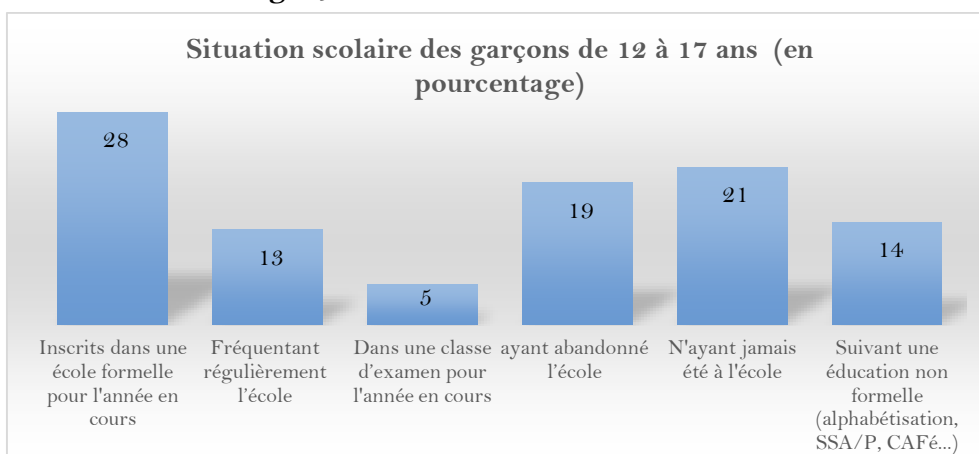


Il y'a une fille dans une classe d'examen.

3.2.3. Données sur les garçons de 6 à 11 ans



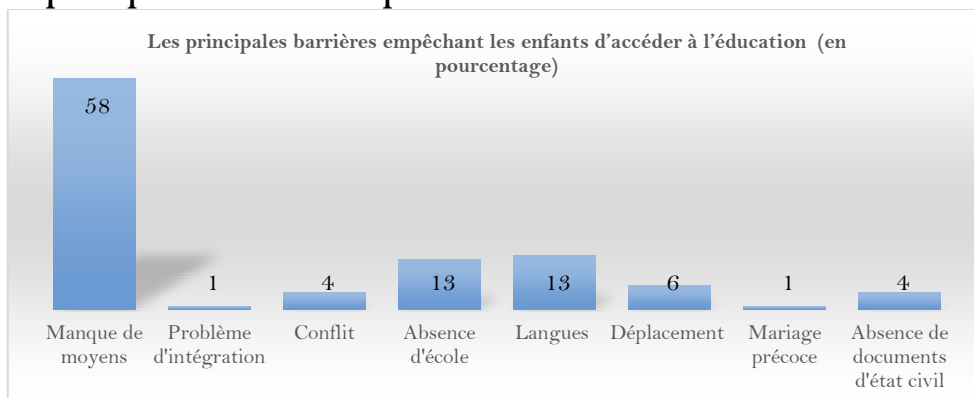
3.2.4. Données sur les garçons de 12 à 17 ans



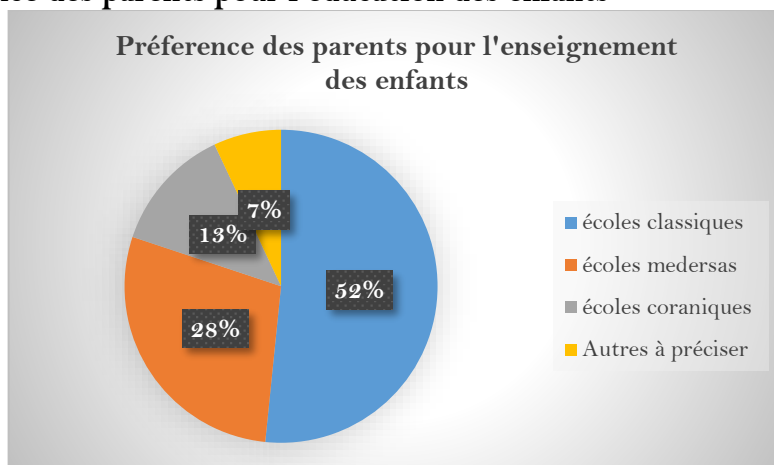
4. Facteurs de non-scolarisation et de décrochage

- Les principales raisons évoquées pour l'abandon scolaire sont la fermeture de l'école fermée dans la localité d'origine et le manque de moyens.

- **Les principales barrières empêchant les enfants d'accéder à l'éducation**

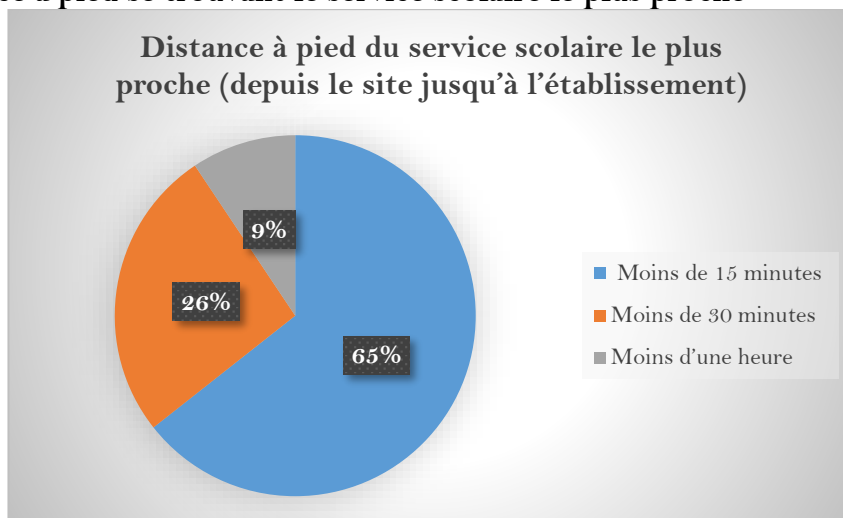


5. Préférence des parents pour l'éducation des enfants

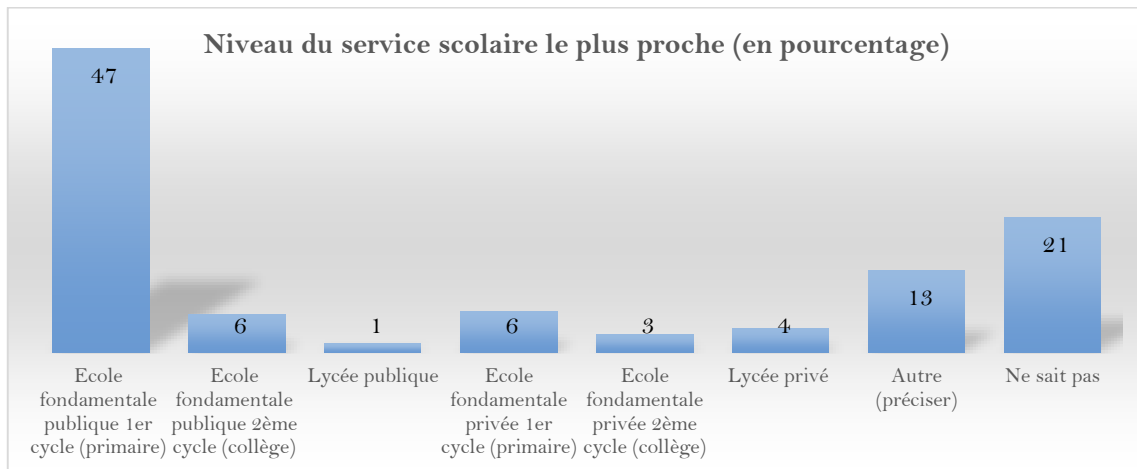


6. Situation de l'offre éducative dans la zone

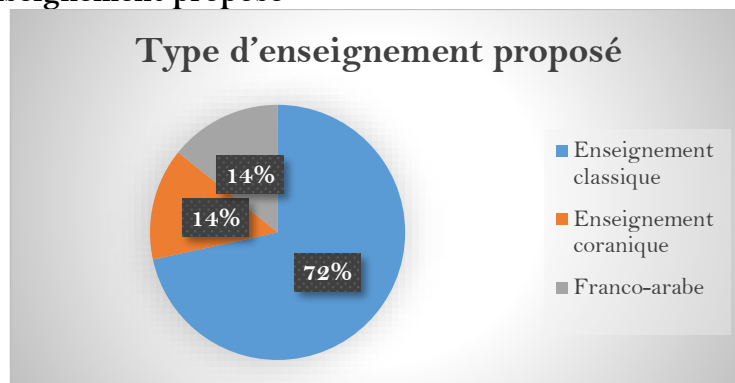
7.1. Distance à pied se trouvant le service scolaire le plus proche



7.2. Le niveau du service scolaire (=école) le plus proche



7.3. Le type d'enseignement proposé



7. Protection

8.1. Présence de personnes en situation de handicap

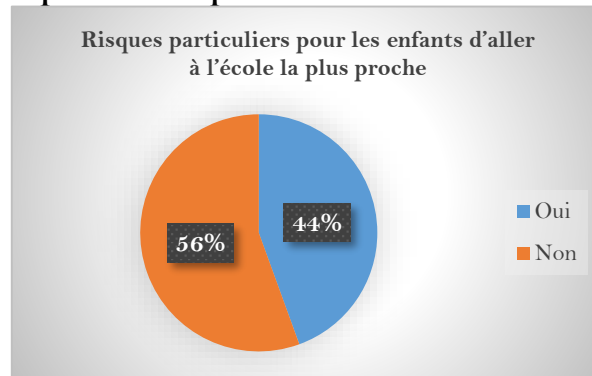
Il ressort de l'évaluation un cas d'handicap physique parmi les garçons de 12 à 17 ans et un cas d'handicap visuel parmi les filles de 6 à 11 ans.

8.2. Situation de possession de documentation légale d'identité pour les enfants



Il ressort de l'évaluation que 327 enfants ne possèdent pas de documentation légale d'identité

8.3. Présence de risques particuliers pour les enfants d'aller à l'école la plus proche



44 % des enquêtées affirment qu'il y'a des risques particuliers pour les enfants d'aller à l'école la plus proche.

IV. Recommandations générales

- Prévoir d'autres salles de classe vu l'effectif des élèves dans les trois classes actuelles et l'arriver très prochain des PDI d'autres sites ainsi que le personnel enseignant.
- Doter les salles de classe en matériels pédagogiques (table-bancs, bureau du maitre, tableau) et les kits scolaires pour les enfants ;
- Former les enseignant(e)s du site sur les principes de base de protection de l'enfance et de VBG ;
- Appuyer les filles adolescentes du centre de transformation agro-alimentaire en alphabétisation.
- Sensibiliser les ménages sur la scolarisation des enfants (le droit à l'éducation) ;
- Préparer la scolarisation des enfants en âge scolarisable, pour la rentrée scolaire prochaine (2022-2023) avec la prise en charge totale des charges relatives à leur scolarisation (kits scolaires, tenue scolaire, acte de naissance...) ;
- Identifier les écoles d'accueil des enfants en âge scolarisable ;
- Sensibiliser et renforcer les capacités du personnel éducatif des écoles d'accueil des enfants ;
- Ouvrir des centres pour la scolarisation accélérée/passerelle (SSAP) pour les enfants âgés de 8 à 12 ans;
- Prévoir des formations qualifiantes pour les enfants âgés de 13 à 17 ans;
- Appuyer /Subventionner les ménages pour la mise en œuvre des activités génératrices de revenus ;
- Réaliser des actions de plaidoyers auprès des autorités scolaires et les acteurs intervenant dans le domaine de l'éducation, afin de favoriser la scolarisation des enfants déplacés ;
- Organiser des cours de rattrapage à l'endroit des enfants déscolarisés afin de les préparer pour la rentrée prochaine.

V. Conclusions

Cette mission d'évaluation a été d'une grande importance car elle nous a permis de recueillir d'importantes informations sur la situation des enfants en âge de scolarisation.

Ces résultats établissent un niveau de scolarisation très faible. Le phénomène des enfants hors du système éducatif y est une réalité fortement marquée, caractérisée par des taux élevés de non-scolarisation et de déscolarisation. Cette situation résulte d'une combinaison de plusieurs facteurs et raisons qui sont d'ordre socio-économique, culturel, administratif et infrastructurel.

Les principales raisons et facteurs de non scolarisation et déscolarisation sont les croyances religieuses, l'éloignement des écoles, le Manque de moyens (financiers surtout), le défaut de documentation légale et les mariages précoces.

Dans cette communauté majoritairement peulh, très conservatrice et attachée aux traditions, l'attachement à la religion explique en grande partie la prédominance des raisons religieuses et culturelles dans la non scolarisation des enfants à l'école. Ces mêmes valeurs culturelles militent en faveur d'un mariage précoce des jeunes filles tout en sous-estimant l'importance de l'école, en particulier pour les jeunes filles.

En outre, la situation socio-économique très précaire, et la nécessité pour les ménages de devoir supporter des charges pour la scolarisation et le maintien des enfants à l'école, même dans les écoles publiques, demeure une contrainte majeure pour les familles démunies dont les maigres ressources sont destinées à l'alimentation et à la survie du ménage en priorité.

Toutefois, il est essentiel de souligner que, en dépit des quelques initiatives recensées sur le site œuvrant pour faciliter l'accès à l'école le taux de scolarisation reste très faible.

Au vu de ces constats, il est nécessaire de prendre en compte les recommandations susmentionnées. Ainsi, il faut entre autres :

- L'amélioration des conditions éducatives d'accueil (quel que soit le site d'accueil),
- Mettre en place des stratégies éducatives pour faciliter l'accès des enfants non scolarisés ou déscolarisés à l'école.